

Débat sur la zone euro

Question

de M. Dominique BAERT à

Monsieur le Ministre de l'Economie

Quand la politique budgétaire est contrainte, tant par la discipline de la zone euro que par les déficits creusés et le poids de la dette, quand la politique de taux n'affiche pas d'objectif de change prioritaire, quand l'inflation s'inscrit en-deçà de ses références historiques, la politique monétaire peut être utilisée plus spécifiquement à la stimulation de la croissance en même temps qu'à la stabilisation des dettes et des économies.

Pour notre majorité, la réorientation de la politique monétaire était une évidence en même temps qu'une nécessité, et dans le discours que le Président de la République a porté pour que l'Europe engage des actions de relance de la croissance économique, nous nous félicitons que jamais n'ait été oublié le rôle positif que pouvait, que devait jouer la Banque Centrale Européenne à cet égard.

Nous la voulions moins dogmatique, davantage porteuse d'un discours et d'actions plus adaptées à une situation macroéconomique européenne trop ternie par des dettes souveraines lourdes et un chômage endémique. Sur ces deux points, il y a eu mouvement.

Avec une doctrine monétaire plus favorable à l'investissement, un cours de l'euro moins élevé et des taux d'intérêts bas, il y a eu changement. Via des mesures non conventionnelles, à commencer par le lancement du programme de prêts à long terme aux banques, et sous l'influence de la France, et du programme de rachat de 1 100 milliards d'euros de dette publique sur 19 mois. Les rachats en masse de dette publique et privée par la BCE doivent se poursuivre jusqu'à au moins septembre 2016.

Monsieur le Ministre, quels résultats attendez-vous à moyen/long terme de cette nouvelle donne monétaire européenne ? Faut-il s'inquiéter d'une période trop prolongée de très bas taux d'intérêt réels et de leurs effets redistributifs ? Faut-il par ailleurs s'inquiéter de la création de nouvelles bulles boursières ?